

Communauté de
Communes du Pays
des Paillons

OBJET :

Equipement de la future
structure multi accueil
à Contes : demande
de subventions

Décision n° 20 10 04

L'an deux mille vingt, le jeudi 1^{er} octobre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes, en séance non ouvert au public mais retransmis en direct par voie électronique, sous la présidence de Monsieur Maurice Lavagna.

Etaient présents : Messieurs Maurice Lavagna, Francis Tujague, Robert Nardelli, Cyril Piazza, Joël Gosse, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Noël Albin, Gérard Branda, Edmond Mari, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Mesdames Lykke Saviane, Nadine Ezingard, Monsieur Alain Michellis, Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Alexandra Russo, Monsieur Romain Bianchi, Monsieur Philippe Mineur, Mesdames Sandrine Gugielmino, Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauray, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Pierre Donadey par Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jacques Saulay par Monsieur Edmond Mari, Monsieur Gérard De Zordo par Monsieur Francis Tujague, Madame Sophie Esposito par Monsieur Romain Bianchi.

Absents : Messieurs Michel Lottier, Jean-Marc Rancurel, Mesdames Evelyne Laborde, Germaine Millo.

Madame Michèle Maurel a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur Tujague, 1^{er} vice-président chargé des finances rappelle la réalisation en cours d'une nouvelle structure multi accueil sur la commune de Contes, d'une capacité d'accueil de 50 places, qui accueillera aussi le RAPE, et dont la construction devrait s'achever au printemps 2021.

Afin d'équiper cette nouvelle structure, il explique qu'il est nécessaire de lancer un marché de fournitures de matériels pour compléter les équipements existants relatifs au mobilier, aux structures de jeu, matériels de puériculture ou de cuisine (y compris électroménager).

Le coût global estimatif de cet équipement est évalué à 137 239 € HT réparti de la manière suivante :

Lot 1 Mobilier : 63 873 € HT

Lot 2 Motricité : 3 832 € HT

Lot 3 Structure : 10 200 € HT

Lot 4 Jeux Jouets et Livres : 4 000 € HT

Lot 5 Matériel Puériculture : 6 587,52 € HT

Lot 6 Mobilier RAPE : 14 654 € HT

Lot 7 Motricité RAPE : 5 985 € HT

Lot 8 Structure RAPE : 637 € HT

Lot 9 Jeux Jouets et Livres RAPE : 960 € HT

Lot 10 Cuisine Electroménager : 5 957,64 € HT

Lot 11 Cuisine Ustensiles : 19 148,61 € HT

Lot 12 Entretien RAPE : 1405 € HT

Nombre de conseillers
en exercice : 38

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstentions : 0

Le concours de la CAF pour cet équipement est déjà acquis, mais monsieur Tujague propose toutefois de solliciter des financements complémentaires.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé du 1^{er} vice-président,
après en avoir délibéré,**

- **Sollicite** des subventions de l'Etat, du Conseil départemental ou tout autre financement pour l'achat d'équipements destinés à la future structure multi accueil à Contes, évalué à 137 239 € HT, selon le plan prévisionnel suivant :

Subvention Etat (10%)	13 723 €
Subvention CAF (30%)	41 172 €
Subvention Département (30%)	41 172 €
Autofinancement et autres financements (30%)	41 172 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LE PRÉSIDENT
M. LAVAGNA**